



de la Mission risques naturels

Octobre 2007 - N° 12

Spécial infrastructure Intranet MRN

Sommaire

Activités MRN

- ◆ Les actions de la MRN en droite ligne avec le Livre vert de la Commission européenne sur l'adaptation au changement climatique
- ◆ De l'usage de l'infrastructure de géoservices Intranet de la MRN

Outils

- ◆ Référentiels géographiques et droits d'usage

Agenda

Analyse coût bénéfice de la prévention et de la sécurité

24 octobre à Colombes

<http://www.icsi-eu.org/index.html?http%3A//www.icsi-eu.org/francais/news/2007/10/conf-ACB/>

Prévention Secours : deux mondes séparés en Europe ?

5 et 6 décembre

à Divonne les Bains

www.afpcn.org

Apprendre à vivre avec les inondations

6 et 7 décembre

à La Grande Motte

www.eptb.asso.fr

La prévention des risques naturels : bilan et nouvelles perspectives en droit national et en droit comparé

8 et 9 novembre à Biarritz

<http://www-sfde.u-strasbg.fr/derannonces.cfm>

Editorial

L'infrastructure de géoservices Intranet sur les aléas naturels de la Mission risques naturels s'est enrichie de certaines nouveautés présentées le 12 juillet aux sociétés d'assurances.

Cet outil sera utile à la fois aux commerciaux et préventeurs (conseils aux assurés), aux responsables des cessions (exposition des portefeuilles) et peut-être aux souscripteurs (évolution possible du régime des catastrophes naturelles) : *mieux identifier, mieux connaître, mieux évaluer, mieux conseiller, mieux indemniser, mieux souscrire*, disais-je en conclusion de la présentation de septembre.

En effet, les catastrophes naturelles et le réchauffement climatique ne connaissent pas de frontières, pas plus qu'elles ne connaissent la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), le groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA), la Caisse centrale de réassurance (CCR) ou les Etablissements publics territoriaux de bassin (EPTB).

Les données à caractère public appartiennent à tous et seule l'union fait la force face aux catastrophes à venir.

Nous devons absolument unir nos compétences, partager nos savoir-faire, ne pas dupliquer nos travaux inutilement, éviter les calculs politiques ou tactiques en la matière : si concurrence il y a, c'est sur les services et les conseils en prévention, c'est sur l'exploitation et l'application des données collectives qu'elle doit s'exercer.

A ce sujet, je me réjouis de la présence de représentants de la CCR à cette réunion qui préfigure je l'espère, la possibilité d'échanges utiles entre nous – comme nous le pratiquons déjà depuis quelques années avec les EPTB – bien évidemment dans la limite du respect de la confidentialité des informations.

Le temps presse et la MRN a besoin de votre soutien, comme vous avez besoin de ses services : faites-vous les mici-dominici de la MRN auprès de vos compagnies pour nous aider à vous en donner davantage.

Dominique Santini

Directeur général adjoint, GENERALI assurances

Membre de la Commission plénière FFSA-ABR

Président de la MRN

Voir communiqué de presse sur :

www.mrn-gpsa.org

Les actions de la MRN en droite ligne avec le Livre vert de la Commission européenne sur l'adaptation au changement climatique

Neuf mois après l'ouverture de l'infrastructure de géoservices Intranet de la MRN, le Livre vert¹ de la Commission européenne sur l'adaptation au changement climatique, destiné au Conseil et au Parlement Européen (publié le 29.06.07) mentionne :

L'adaptation créera également de nouvelles perspectives économiques et notamment de nouveaux emplois et de nouveaux marchés pour les produits et services innovants tels que... les nouveaux produits que pourrait mettre au point le secteur de l'assurance afin de réduire les risques et la vulnérabilité avant la survenue des catastrophes. La création de primes d'assurance anticipant les changements climatiques pourrait favoriser la mise en œuvre de mesures d'adaptation privées...

Les actions doivent être complémentaires et s'appuyer pour cela sur des partenariats. La mise en œuvre nécessiterait en tout état de cause une participation des autorités nationales, régionales et locales et d'autres autorités telles que les administrations des bassins hydrographiques ainsi qu'une coordination étroite entre ces instances...

A propos de l'amélioration de la gestion des catastrophes et des crises : *la prévention, la préparation, l'intervention et le redressement doivent donc être érigés en priorité par les Etats membres. Les capacités de réaction rapide aux conséquences du changement*

climatique doivent faire fond sur une stratégie de prévention des catastrophes et d'alerte aux niveaux national et européen. Les instruments de gestion des risques pourraient être renforcés et d'autres instruments mis au point. On pourrait envisager, par exemple, la cartographie des zones vulnérables en fonction du type d'incidence, l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux modèles, ou bien encore la réalisation d'observations de la terre par satellite au service des technologies de gestion des risques...

Les services financiers et les marchés des assurances devront trouver des solutions novatrices pour répondre efficacement à l'exposition croissante aux risques liés au changement climatique...

Sans fausse modestie, je peux dire que **les fondements et les actions de la MRN répondent exactement aux objectifs généraux fixés par ce Livre Vert et que ceci doit nous encourager à persévérer et amplifier nos réalisations dans la voie déjà ouverte.**

Dominique Santini

¹ Livre vert téléchargement : http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0354fr01.pdf
Pour répondre avant le 30 novembre à la consultation publique : <http://ec.europa.eu/environment/climat/adaptation/consultation.htm>

De l'usage de l'infrastructure de géoservices Intranet de la MRN...

L'infrastructure Intranet de la MRN permet désormais aux adhérents de la FFSA et du GEMA d'accéder à des services dédiés aux besoins des métiers de l'assurance les plus concernés, avec un objectif de sensibilisation des assurés à la prévention.

Pour illustrer l'utilité de l'application, l'exemple suivant décrit le cas d'un ingénieur en prévention travaillant pour le compte d'une société d'assurances qui doit se rendre sur le site d'une entreprise cliente pour évaluer les risques que cette dernière souhaite lui transférer. L'objectif consiste à lui délivrer un pré-diagnostic de l'exposition du site aux aléas naturels. Ainsi, une fois connecté à l'application, l'ingénieur se voit offrir la possibilité :

- ✓ de naviguer sur le territoire à partir d'une barre d'outils standard où par sélection, dans un menu déroulant, de territoires administratifs (région, département, commune). Le référentiel géographique support de cette navigation est constitué d'une pyramide de cartes (du 1 000 000^{ème} au 5 000^{ème}) représentant la quasi intégralité de la voirie, les principaux points d'intérêts ainsi que l'occupation du sol ;
- ✓ de saisir l'adresse postale ou les coordonnées GPS du site qui est alors automatiquement géocodé et positionné sur le référentiel, en indiquant le niveau de précision obtenu (Cf article p.4) ;
- ✓ de rechercher, le cas échéant, la zone d'activités (ZAC, ZI et autres) dans laquelle se trouve le lieu de risques et consulter sa situation géographique sur l'interface cartographique. Cet outil est particulièrement utile lorsque le géocodage d'une adresse, souvent délicat dans ce type de zone, échoue ;
- ✓ de sélectionner les cartographies d'aléas pour visualiser si son client se situe dans une zone exposée. La MRN a effectué une classification adaptée à la communauté des assureurs. L'utilisateur peut alors choisir les couches d'information qu'il souhaite consulter ;

Activités MRN

- ✓ d'éditer le profil d'exposition du lieu de risques aux différents aléas naturels à partir de son adresse ou de ses coordonnées GPS. Celui-ci rassemble l'ensemble des informations cartographiques et alphanumériques disponibles, provenant de sources publiques, produites par la MRN ou ses partenaires, et issues de traitements préalables.

L'image ci-dessous donne un aperçu de l'application. Après saisie de l'adresse, ou des coordonnées GPS dans la zone adaptée, en haut à gauche de l'interface, le lieu de risques est positionné sur le territoire sur lequel sont représentées les cartes des zones d'aléas naturels.

Sources : CARTOSPHERE (référentiel géographique), MEDAD, BRGM (référentiel métier)

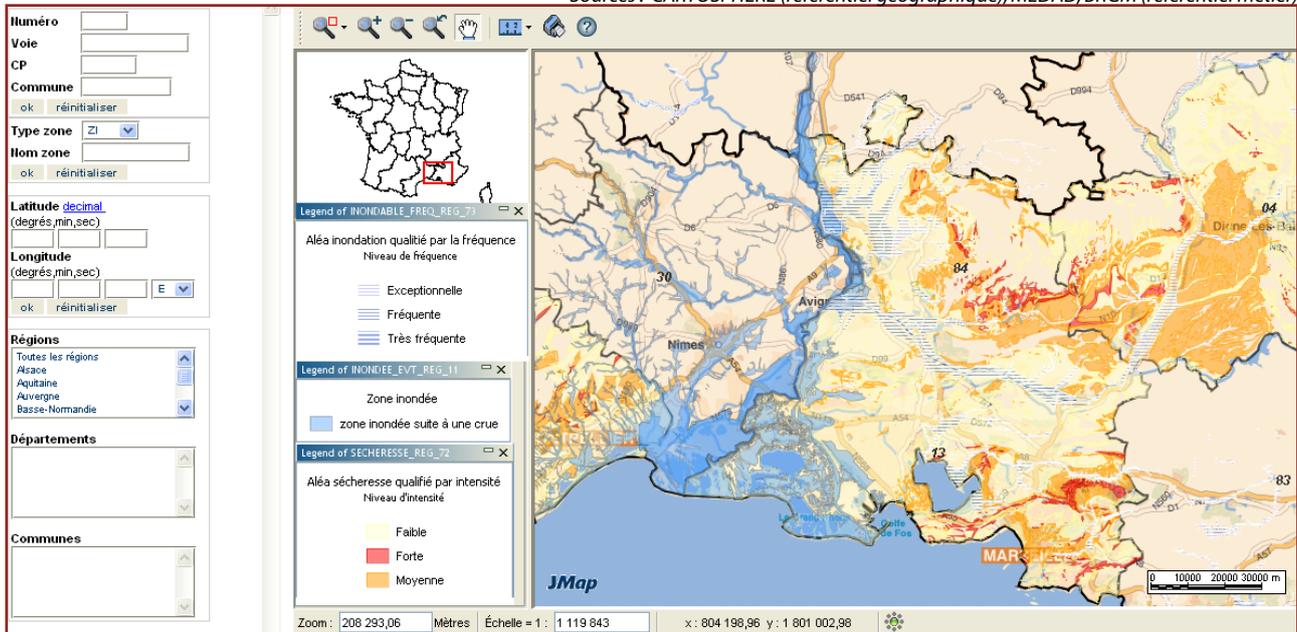


Illustration de l'application MRN pour l'analyse de l'exposition aux aléas naturels de lieu de risques assurés

Cette première analyse cartographique est approfondie dans le rapport d'exposition livré par le système à la demande de l'utilisateur, par un simple clic sur l'adresse qui apparaît dans la zone de dialogue située sous l'interface cartographique.

Il indique :

- ◆ la situation du lieu de risques au regard des différents aléas naturels et des autres enjeux exposés, qui sont par ailleurs dénombrés à l'échelle communale, selon l'aléa ;
- ◆ son éventuelle position dans le zonage réglementaire d'un PPR ainsi que le règlement associé ;
- ◆ le nombre d'arrêtés de catastrophe naturelle déclarés au JO pour la commune sur laquelle il se situe ;
- ◆ les perspectives de modulation de franchise fonction de ce nombre et du stade de maturité du PPR ;

- ◆ la présence d'information préventive sur la commune ;

Enfin, il sera prochainement suggéré un seuil de vigilance pour chacun des aléas considérés, fonction des différents paramètres évoqués ci-dessus.

L'ingénieur dispose alors des éléments nécessaires pour évoquer le sujet avec son client dans le but de le sensibiliser aux risques auxquels il est exposé.

Il peut ainsi, notamment :

- ◆ l'informer des prescriptions réglementaires qu'il doit respecter sous peine de majoration de franchise ;
- ◆ l'accompagner dans un diagnostic approfondi de sa vulnérabilité, en s'attardant notamment sur les dommages indirects possibles (pertes d'exploitation) souvent sous-estimés ;
- ◆ le conseiller sur les mesures de protection à prendre pour diminuer son exposition aux risques.

Cette infrastructure a été développée avec le concours d'un laboratoire commun des Mines de Paris et d'Armines, spécialisé dans les systèmes d'information sur les risques naturels, autour de l'environnement JMap de la société Khéops.



Créée en 1967 à l'initiative de l'Ecole des Mines de Paris, ARMINES est une association de recherche contractuelle, partenaire de grandes Ecoles d'Ingénieurs, ayant pour objet la recherche « orientée vers l'industrie ».



KHEOPS Technologies a été fondée à Montréal en 1995. Elle a établi des partenariats académiques au Canada et en Europe, dont l'Ecole des Mines de Paris, pour la gestion des risques, en France. JMAP est une solution ouverte pour la publication d'applications spatiales interactives.

Référentiels géographiques et droits d'usage

La terre a la forme d'un géoïde, c'est-à-dire d'une sphère imparfaite aplatie aux pôles. Tout point à sa surface est caractérisé par sa latitude, sa longitude et son altitude. Ses coordonnées géographiques peuvent être obtenues, par exemple, par relevés de terrain (topographie) ou par analyse de photographie aérienne ou satellite (télé-détection et photo-interprétation).

La projection géométrique est

comme un ensemble homogène et cohérent d'objets géographiques permettant le rattachement des données de tout organisme.

La production de ces référentiels d'intérêt général est le plus souvent d'initiative publique. Les collectivités locales élaborent des référentiels à très grande échelle (précision de l'ordre de quelques centimètres) mais circonscrits à leurs périmètres administratifs (cadastre, PLU, etc.).

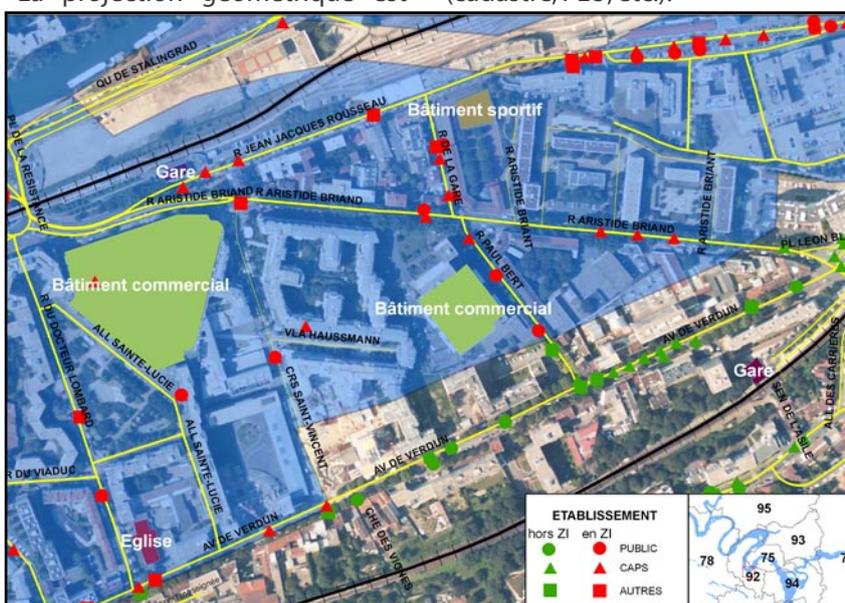
est onéreuse et leur utilisation soumise à des droits plus ou moins restrictifs.

En effet, une licence standard autorise le licencié à installer et à exploiter les fichiers pour un usage interne (mono ou multi-postes) avec des droits de diffusion (représentation graphique ou électronique) limités, qu'il est cependant possible d'étendre en s'acquittant de droits supplémentaires. Ainsi, une licence serveur propose de mettre les données à disposition d'utilisateurs internes ou externes, dont le nombre est à préciser, à des fins d'usage en ligne.

Enfin, une licence d'évaluation est adaptée pour prendre connaissance de leur contenu, de leur qualité et de leur spécification, afin de tester les fichiers sur une courte durée.

La combinaison de référentiels géographiques à des référentiels métiers permet la création de données métiers adaptées à une communauté d'utilisateurs. Les zonages de connaissance des aléas, ainsi que les zonages réglementaires des PPR, produits sous maîtrise d'ouvrage des services de l'Etat, constituent des référentiels métiers. C'est à partir de ces derniers, et par traitement avec des données de contexte pertinentes pour la profession, que la MRN mène, d'une part des études (analyse de l'exposition par bassins de risques, etc.) et développe, d'autre part, son infrastructure Intranet de géoservices à destination des sociétés.

¹ Pour en savoir plus : www.cnig.gouv.fr



Sources : IGN (référentiel géographique), MEDAD, INSEE (référentiel métier)

Combinaison de données de référence (image aérienne) avec des référentiels géographiques (topographie et réseau routier), un référentiel métier (zone inondable) et des données métiers (établissements)

L'opération permettant de représenter ces données de référence sur un espace plan. Elles permettent de donner la forme (points, lignes ou polygones) et la position de l'information géographique représentant un objet ou un phénomène réel, localisé dans l'espace à un moment donné. Un référentiel géographique¹ se définit alors

La réalisation de référentiels couvrant la totalité du territoire national revient à l'Institut géographique national (IGN). Il s'agit, à titre d'exemples, des limites administratives, de l'occupation du sol, de l'altimétrie, etc.

Bien que la constitution de ces référentiels soit financée en grande partie par des fonds publics, l'acquisition de ces derniers

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● Lettre d'information de la Mission risques naturels ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

L'association Mission des sociétés d'assurances pour la connaissance et la prévention des risques naturels (MRN) a été constituée en mars 2000 par la FFSA et le GEMA suite aux événements naturels de la dernière décennie et particulièrement de l'année 99. Elle fait partie des groupements techniques de la profession hébergés par le GIE GPSA.